

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

MAIRIE



SEANCE DU  
18 DÉCEMBRE 2023

OBJET DE LA  
DELIBERATION

DENOMINATION DE LA  
RESIDENCE SISE 6 ALLEE  
DES PALOMBES

**Séance ordinaire du 18 décembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois le Dix-Huit Décembre à 19 heures, se sont réunis, en la Salle d'Honneur de la Mairie, les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. FRANCONVILLE Tony, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée le 12 décembre 2023 dont 1 exemplaire a été publié et affiché.

Etaient présents : M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De M. DEBEAUMONT), Mme BARLET Stéphanie (Proc. De Mme ANDRE Laetitia), M. THUILLIEZ Laurent, Mmes WERQUIN Mildred, DOUTERLUNGNE Marine, M. RICHARD Frédéric, Mme MIJUN Peggy, MM. CANIPET Jérôme, TAVERNIER Michel, Mmes POCLET Dominique, BLONDEAU Nathalie, CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile), LEMAIRE Sabrina, DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De M. MARTIN Bernard), MM. RUCAR André, SLEZAK Jimmy, GIBOIRE Antoine, HENAUX Christophe, VANDERSTEEN Pascal, Mme MADAU Graziella, M. SZYSZKA Jacques (Proc de Mme LEWILLE Laura), Mmes JORION Geneviève, LEFEBVRE Marie-José.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme CABOCHE Cécile, MM. DEBEAUMONT Pierre, MARTIN Bernard, Mmes LEWILLE Laura, ANDRE Laëtitia.  
Absent : M. THERY Eric.

Secrétaire de séance : Mme DOUTERLUNGNE Marine.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il incombe au Conseil Municipal de procéder à la dénomination du béguinage sis 6 Allée des Palombes ainsi qu'au numérotage des 25 logements : 15 individuels, 10 collectifs et de la salle de convivialité.

Monsieur le Maire fait la proposition suivante :

« Résidence Amédée GELLEZ »

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir en délibérer,

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu l'avis de la commission « Travaux - Développement Economique » du 12 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, par 23 voix Pour (M. FRANCONVILLE Tony (Proc. De M. DEBEAUMONT), Mme BARLET Stéphanie (Proc. De Mme ANDRE Laetitia), M. THUILLIEZ Laurent, Mmes WERQUIN Mildred, DOUTERLUNGNE Marine, M. RICHARD Frédéric, Mme MIJUN Peggy, MM. CANIPET Jérôme, TAVERNIER Michel, Mmes POCLET Dominique, BLONDEAU Nathalie, CASSEZ Laetitia (Proc. De Mme CABOCHE Cécile), LEMAIRE Sabrina, MM. RUCAR André, SLEZAK Jimmy, GIBOIRE Antoine, HENAUX Christophe, Mmes MADAU Graziella, JORION Geneviève, LEFEBVRE Marie-José), DUBOIS Jeanne-Marie (Proc. De M. MARTIN Bernard), M. SZYSZKA Jacques (Proc de Mme LEWILLE Laura),

- **DECIDE** de nommer la résidence de la manière suivante :

« Résidence Amédée GELLEZ »

6 Allée des Palombes

Numéro 1 au numéro 17 pour les 15 individuels

Numéro 14 : salle de convivialité

Numéro 15 : appartements de 101 à 104, 111 à 114 et 121 à 122 pour les 10 collectifs.

- **RAPPELLE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait en séance les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Tony FRANCONVILLE



REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-062-216202747-20231218-DCM30\_18\_12